

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 17 juillet 2025

L'an 2025 et le 17 juillet à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 9 juillet 2025.

Date de la convocation : 9 juillet 2025

Date d'affichage : 9 juillet 2025

Délibération N° 17-07-2025 / N°135

Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdel, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michehl Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 89

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sylvie Gabez, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Patrick Dekeyser, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Stéphane Locquet suppléé par Maxime Desaulty, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Pascal Mestan, Guy Vasseur, Philippe Lefebvre, Olivier Gallet, Damien Bricout.

Absents ayant donné procuration : Sébastien Bertout procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville procuration à Philippe Duez, Michel Petit procuration à Marie Bernard, Julien Bellengier procuration à Jean-Marie Dufay, Pierre Cuvillier procuration à Monique Debeaumont, Vincent Lacroix procuration à Jean-Paul Hemery, Romuald Delattre procuration à Freddy Balavoine, Nicolas Capron procuration à Stéphane Gomès, Raymond Lavigne procuration à Christian Thilliez, Murielle Roussel procuration à Catherine Libessart, Gérard Nicolle procuration à Michel Seroux, Roland Descamps procuration à Hugues Legoux, Joël Toursel procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme procuration à Jacques Thellier, Louis Lambert procuration à Maurice Soyez.

Secrétaire de séance : Michel ACCART

Titre de la délibération : Fonds de concours communautaires

Vu la délibération n°69 du 6 mai 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a décidé d'instituer un fonds de concours au bénéfice des communes de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Vu le souhait du bureau que les demandes soient examinées en fonction de leur date de réception sans tenir compte de l'obtention d'un fonds de concours lors du précédent mandat.

Vu les demandes déposées par les communes

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 9 juillet 2025, 1 dossier de demande de subvention au titre du fonds de concours. Il s'agit de la demande de la commune :

- Le Souich pour des travaux de voiries

Le budget de l'opération éligible est de 10 999.50 €

La commune prend en charge plus de 20% de l'opération

La subvention au titre du fonds de concours = 8 211.95 €

Après en avoir discuté, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- d'accepter de verser le fonds de concours à la commune de Le Souich
- d'autoriser le Président à signer la convention

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 22/07/2025 et publication ou notification du 22/07/2025

